



**Association de soutien Initiative vélo**

Birkenweg 61 | Case postale  
CH-3001 Berne

Tél. 031 318 54 18

info@velo-initiative.ch | www.initiative-velo.ch

**Communiqué de presse du 1<sup>er</sup> mars 2016**

**Dépôt de l'initiative vélo**

**Un signe fort pour plus de vélo en Suisse**

**Le 1<sup>er</sup> mars, un comité composé d'une large coalition d'organisations et de partis politique a remis à la Chancellerie fédérale les 105'000 signatures récoltées pour l'initiative vélo. Le Conseil fédéral et le Parlement auront ainsi la chance de se prononcer sur le soutien du vélo au niveau national.**

Améliorer la santé de la population, diminuer les émissions de CO2 tout en économisant les deniers publics, c'est possible, si le vélo est promu en conséquence. Mais la pratique du vélo n'est pas seulement bonne pour la santé et l'environnement, elle stimule également le développement des enfants et des adolescents. Actuellement, la moitié de la population ne pratique pas de vélo, pour des raisons de sécurité et d'attractivité. Pour pallier ce manque, un réseau dense de liaisons cyclables directes et sécurisées de même que des installations de stationnement pratiques et abritées sont indispensables.

**Réglementation fédérale, réalisation cantonale**

« L'initiative vélo souhaite un développement du vélo dans toute la Suisse » affirme le conseiller national Jean-François Steiert. La Confédération doit définir des exigences de qualité. Les cantons et les communes se charger de leur application. Cette procédure qui a fait ses preuves doit aussi devenir possible pour la promotion du vélo. C'est précisément ce que l'initiative vélo souhaite atteindre.

**Créer une culture du vélo**

« Le potentiel du vélo n'est de loin pas épuisé », estime Franz Gallati, président de Swiss Cycling. « L'initiative vélo donnera le mouvement, afin que davantage de monde enfourche leur vélo ». En Suisse, beaucoup ont perdu l'habitude de se déplacer sans véhicule à moteur. « Nous voulons changer cela et développer une culture forte du vélo », explique Evi Allemann, Conseillère nationale et Présidente de l'ATE.

Le comité d'initiative est convaincu que les investissements dans l'infrastructure s'avèreront rentables et qu'une planification de la circulation faisant davantage de place au vélo inciteront à une plus grande pratique du vélo. Ceci au bénéfice de tous, car la pratique du vélo est économe en espace, bonne pour la santé et pour l'environnement. La Suisse où les distances parcourues sont souvent courtes est prédestinée à la pratique du vélo et peut jouer un rôle de pionnier international en la matière. Le dépôt de l'initiative vélo est un pas important dans cette direction.

Informations sur la thématique du vélo sont disponibles [ici](#).

### **Renseignements**

Jean-François Steiert, Conseiller national, Président du comité d'initiative,  
tél. 079 204 13 30.

Lisa Mazzone, Conseillère nationale, tél. 077 404 16 08.

### **Photos**

Les photos du dépôt de l'initiative vélo seront disponibles dès 13h sur: [www.initiative-velo.ch/pour-les-medias/](http://www.initiative-velo.ch/pour-les-medias/) et [www.ate.ch](http://www.ate.ch)

L'initiative vélo a pour but de renforcer la promotion du vélo dans tout le pays. Au même titre qu'ils encouragent déjà la mobilité piétonne, les cantons et les communes doivent s'engager pour aménager et entretenir des infrastructures cyclables attrayantes et sûres. À cette fin, l'article 88 de la Constitution fédérale sur les chemins et sentiers pédestres doit faire également mention du vélo. Un grand nombre d'organisations et de partis politiques sont représentés au sein de l'association de soutien. [www.initiative-velo.ch](http://www.initiative-velo.ch)